

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE)

En 1978, le Conseil Départemental s'est doté d'un Service Départemental d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration pour aider les collectivités dans la gestion de leurs ouvrages tant par la réalisation de visites techniques que par la formation des personnels communaux. Le parc départemental était alors composé de 60 stations d'épuration.

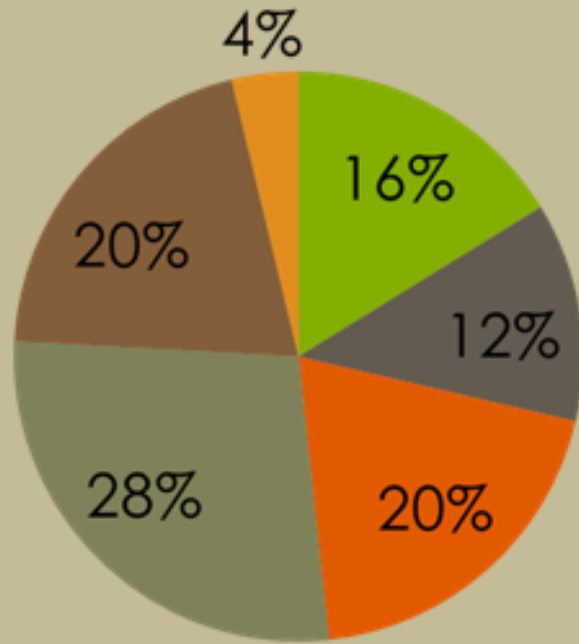
En 2008, avec l'évolution de la réglementation (loi sur l'eau de décembre 2006), le parc départemental comprenait 476 installations communales ou intercommunales desservant 376 communes soit 950 703 équivalents habitants.

Aujourd'hui, le parc départemental est composé d'environ 555 stations d'épuration. Cinq techniciens se partagent la réalisation de 1 100 visites techniques par an. Chaque visite fait l'objet d'un rapport qui est transmis au gestionnaire de l'installation comme à la collectivité. En fin d'année, le SATESE rédige un rapport annuel à partir des fiches de visites et des relevés de terrain effectués par les employés communaux.

La mission initiale du SATESE a évolué avec le développement des compétences des employés communaux (plus autonomes) et avec la réglementation. Le Service Départemental réalise pour le compte de l'Agence de l'Eau une mission d'auto-surveillance des ouvrages (mise en place d'appareils de mesures et de prélèvements, réalisation de tests de terrain et relevés réguliers des temps de fonctionnement) et une mission de vérification des appareils installés. Pour les 30 stations les plus importantes, les informations sont collectées, après validation par le SATESE, pour alimenter un fichier national de données du réseau eau appelé SANDRE.

Par ailleurs en liaison avec le Service Eau et Assainissement du Conseil Départemental, le SATESE apporte son concours aux collectivités dans la réalisation de leur dossier de construction et d'études et participe au suivi des chantiers avec les bureaux d'études.

Répartition des différents procédés d'épuration dans le 63



- Boues activées
- Lagunes
- Lits bactériens
- Filtres enterrés
- Filtres plantés de roseaux
- Autres traitements



Les missions du SATESE

- Apporter un appui technique aux collectivités pour l'exploitation de leur(s) station(s) d'épuration et réseau(x) d'assainissement collectif. Cette mission, sous forme de visites sur le terrain a pour but de : vérifier le fonctionnement des installations, évaluer les performances épuratoires, optimiser les réglages et les coûts de traitement, diagnostiquer les dysfonctionnements éventuels, aider à l'application de la réglementation, proposer des solutions d'amélioration.
- Valider le matériel d'auto-surveillance en place sur les stations ;
- Organiser des sessions de formations à destination des exploitants des stations d'épuration, tout particulièrement ceux travaillant en régie ;
- Assister les collectivités dans le cadre de leur projet d'assainissement collectif.

Les visites de terrain sont de quatre types :

- visite d'assistance ;
- visite avec analyses (réalisées en laboratoire agréé) ;
- visite bilan de pollution sur 24 heures ;
- visite courante de l'autosurveillance.

Les visites terrain

Le SATESE en 2014

- **313** communes suivies dont 255 + 9 syndicats éligibles ;
- **1140** visites de terrain ;
- De nombreuses prestations effectuées aux privés et industriels sur devis (bilans 24 heures, prélèvements ponctuels...) ;
- Organisation de deux journées de formation aux préposés (au Vernet Sainte-Marguerite en Mai et à Ardes-sur-Couze en Octobre sur le thème « Procédés d'épuration collectifs en milieu rural ») ;
- Participation au festival H2O ;



Pour de plus amples informations :

SATESE 63

Site de Marmilhat, BP 42

63370 Lempdes

Téléphone : 04-73-98-02-40

Fax : 04-73-98-02-44

Mail : satесе@puy-de-dome.fr